



Vue d'ici Rouen Dieppe - 76

■ Vous sur le terrain

Le risque chimique : un bilan nécessaire Quelles compétences ?

L'entreprise peut parfaitement commencer seule son bilan : un moyen simple est l'outil de la branche : Lara-BTP qui est proposé par l'OPPBTB (www.preventionbtp.fr). Cet outil très simple permet de repérer les risques les plus importants et donc les priorités pour la prévention.

Mais bien souvent une aide vous sera nécessaire, par exemple pour ne rien oublier comme : les produits non utilisés (entamés ou non), les échantillons laissés par les technico-commerciaux, les « réserves-chantiers »... ; pour bien interpréter les étiquetages (pas si simples et parfois intimidants !), voire les fiches de données de sécurité ; pour bien évaluer les conditions d'expositions ; pour préciser la dangerosité de certaines substances... Parfois aussi, on ne trouve pas le temps et on le laisse filer... ce qui est une réalité pour bien des choses !



**SPECIAL
RISQUE
CHIMIQUE**

Une aide est nécessaire : il est temps de contacter votre service de santé au travail. Le plus simple est d'appeler le médecin du travail qui suit votre entreprise. Il connaît bien vos activités et vos contraintes. Il connaît aussi celle de votre secteur d'activités qui, pour l'essentiel, partagent les mêmes risques que vous.

■ Votre service à vos côtés



Votre service de santé au travail, **Santé BTP Rouen-Dieppe**, met à votre disposition les compétences d'une équipe dédiée à votre entreprise. Elle est compétente et motivée.

Votre équipe de prévention est animée par un médecin spécialiste en santé au travail formé en toxicologie. Elle intègre une infirmière spécialisée en santé au travail pratiquant les enquêtes de terrain, deux intervenants en prévention compétents pour l'analyse fine des situations de travail, les prélèvements et les mesurages de toute nature (poussières, gaz et vapeurs de produits chimiques, prélèvements de surface de polluants...) ainsi qu'une infirmière en charges de la recherche documentaire pour le service.

Cette équipe s'appuie sur un réseau multidisciplinaire fonctionnel :

- L'agence régionale de l'OPPBTB évidemment (Penser au contrat de progrès !)
- La CARSAT e Normandie (Soutien technique et aides financières) et leur laboratoire interrégional de chimie.

Dr Alain POIRIER, médecin expert de Santé BTP Rouen-Dieppe

À noter dans votre agenda

Jeudi 2 Juin 2016

Auzebosc

**Stress, Conflits,
Restructuration... Comment
protéger votre entreprise ?**

Vendredi 17 Juin 2016

CFA Côte d'Albâtre

**Sensibilisation collective
au risque routier**

Jeudi 30 Juin 2016

Parc des Expositions de
Rouen

**Forum ARACT sur les
conditions de travail**

VOTRE SERVICE DE SANTÉ :



Rouen-Dieppe

Santé BTP

93, route de Darnétal

76011 Rouen cedex

Téléphone :

02 35 71 85 90

E-mail :

santebtp@sante-btp.com

Site internet :

www.sante-btp.fr



Membre du réseau



Vue d'ensemble

Thème du mois : Le risque chimique – l'identifier avant tout !

Peintures, solvants, ciments, poussières de bois, amiante... Le risque chimique est omniprésent mais méconnu. Il peut pourtant provoquer des brûlures, des irritations et, à plus long terme, des allergies, des cancers. Apprenez à identifier facilement les risques liés aux produits chimiques que vous utilisez et à les évaluer !

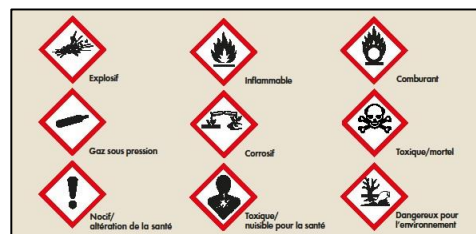
L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics, enrichit son espace e-prevention d'un outil d'évaluation du risque chimique. Ce nouveau service s'appuie sur le logiciel Lara-BTP. 100 % simple et gratuit, l'outil en ligne propose un parcours en 3 étapes.



Pour réaliser votre évaluation, rendez-vous sur l'espace e-prevention du site:

www.preventionbtp.fr, connectez-vous et :

1. Faites l'inventaire des produits chimiques que vous utilisez
2. Évaluez les risques par produit
3. Mettez en place un plan d'action de prévention



A vous de passer à l'action !

Rubrique réalisée avec **OPPBTP** et **PréventionBTP**
La prévention BTP



www.sistbtp.com

Prévention du risque chimique

La prévention du risque chimique passe par l'identification et la substitution des produits les plus dangereux pour la santé des salariés, notamment les produits cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR), même utilisés en petites quantités. L'analyse des fiches de données de sécurité (fiches relatives à la dangerosité du produit) est la première étape indispensable à l'évaluation du risque chimique qui doit être complétée par une analyse détaillée de la composition des produits et des conditions de leur utilisation. La notice de poste mentionnant les risques et les mesures de protection adaptées doit être établie : elle permet de rappeler les consignes aux salariés.

L'équipe pluridisciplinaire des SISTBTP est présente pour conseiller et accompagner l'entreprise dans cette démarche. La formation des salariés ne doit pas être oubliée !



Dr Caroline MANET

Rubrique réalisée avec



www.gnmstbtp.org
www.forsapre.fr